79e ANNEE. — N° 57. DIMANCHE 14 MAI 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

De toute la déclaration du Président du Conseil se dégage une résolution appuyée par le pays et qui ne peut pas ne pas l'être par le Parlement !

Rentrée calme !... Et ce n'est pas une épithète de dédain ! Toutes les rentrées de la Chambre, tous ses débats devraient faire du calme, en place de susciter l'inquiétude, si nous pratiquions le régime parlementaire suivant la vérité ! Au lieu d'en avoir fait cette caricature où la liberté ne reconnaît pas son image !

⁂

Donc, la rentrée s'est déroulée selon les rites, solennisés, cette fois, par le Message où le Chef de l'Etat, sur un ton d'émouvante gravité, recommande l'union, le travail et le puissant souci du bien public ! Nos parlementaires ont écouté ce document avec respect. Ce qui ne doit pas les dispenser de suivre un peu ses conseils !

M. Edouard Daladier avait une autre mission. Quittant les généralités, il se devait d'entrer dans le détail de l'activité gouvernementale, d'exposer les événements accomplis et comment il entend faire face aux éventualités pressantes.

Il s'est passé des choses depuis le départ des Chambres. Il s'en prépare d'autres ! De nouvelles secousses ont fait trembler le sol européen ! Les dictateurs n'échappent pas à leur destin : Hitler a menacé la Pologne ! Mussolini a envahi l'Albanie, première tentative pour réaliser son rêve fou de restaurer l'Empire de César-Auguste et de transformer la Méditerranée en lac italien !

Dure leçon ! Avertissement redoutable ! Ces cyniques violations du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » (que les dictateurs osaient autrefois invoquer à leur profit) ont fini tout de même par alerter l'opinion, si longtemps endormie, des pays démocratiques qui se sont sentis directement menacés.

La réalité, presque physique, de ce danger, a provoqué, en France et en Angleterre, une réaction de défense et de salut. On a compris, on a vu que nous nous sommes mis dans cette situation qu'aujourd'hui c'est par des moyens de guerre qu'il faut défendre la paix. On a compris que c'est par la force qu'il faut protéger notre liberté et on s'est, enfin, persuadé que les dictateurs ne reculeront que devant la peur d'être vaincus. Londres et Paris ont senti qu'une union plus étroite entre les deux nations est une nécessité de vie ou de mort. L'effet a été presque immédiat... L'affirmation hautement proclamée par la France et l'Angleterre qu'elles s'opposeraient même par les armes à l'anéantissement d'Etats incapables de se défendre seuls, n'est pas sans rapports — on peut le croire — avec le brusque arrêt du pangermanisme sur la Baltique... Hitler a au moins suspendu son geste déjà commencé vers Dantzig et le fameux couloir polonais !

⁂

Avec ce ton simple et direct qui lui est si personnel, le Président du Conseil a dégagé les enseignements qui se dégagent de ces faits.

« Il a démontré», écrit notre confrère de *la République*, « que, dans « la mesure où les Français ne for- « meraient plus qu'un bloc indisso- « luble, nous étions assurés de garan- « tir notre sécurité. Ce sont nos « querelles, ce sont nos divisions, le « manque de sagesse dont nous avons « trop longtemps fait preuve qui ont « enhardi les totalitaires au point de « s'imaginer que nous étions une « nation en pleine décadence, vouée « à un affaiblissement progressif. Il « semble bien, désormais, que notre « attitude apporte de sérieuses dé- « convenues outre-Rhin et au-delà des « Alpes. Sans vouloir jouer les Pro- « phètes, il nous est facile de prévoir « que les problèmes de politique inté- « rieure seront relégués au second « plan. L'activité parlementaire ne « sera point pour cela ralentie, mais « il lui sera impossible de s'exercer « dans un sens qui serait fatal au « gouvernement... »

⁂

A vrai dire, il n'y a pas à présent une politique intérieure distincte et séparée de la politique extérieure. Chez nous, tout est conditionné par ce qui se passe au dehors, puisque notre existence nationale en dépend.

Et c'est parce qu'on a fini par s'en rendre compte qu'on a, enfin, renoncé à agir comme si la France et l'Angleterre avaient remis leurs démissions de puissances européennes aux mains du Führer, érigé et reconnu Maître du Continent, capitale Berlin.

Il faut que c'en soit bien fini de cette tactique qui consiste à reculer en aboyant, comme font les petits chiens devant le dogue qui vient manger leur pâtée ! Ce procédé, trop longtemps employé par les puissances démocratiques, a permis aux dictateurs de commettre sans risque tous leurs attentats contre la justice et la liberté, d'assassiner tranquillement trois petits pays sans défense !

Maintenant, on a enfin pris les précautions pour que ces grands ravageurs ne puissent pas aller plus loin. On ne veut pas continuer cette suite d'expériences après lesquelles on a vu que chaque abandon, loin de les satisfaire, les encourage à en réclamer de nouveaux. Que chaque concession augmente leur puissance et qu'ils retournent ensuite ce surcroît de forces contre ceux qui le leur ont donné. Et ainsi, qu'au lieu d'apaiser Hitler et Mussolini, cette série de renoncements les a faits, chaque fois, un peu plus nos ennemis...

⁂

Nous avons payé cette sagesse assez cher pour qu'elle nous soit précieuse. De toute la déclaration de M. Edouard Daladier, se dégage cette résolution approuvée, appuyée par le pays et qui ne peut pas ne pas l'être par le Parlement.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

« Made in Germany »

L'industrie allemande vient de remporter une série de succès que la grande presse a systématiquement étouffés.

Un fait assez curieux se produisit d'abord au moment où la flotte allemande appareilla pour les eaux espagnoles.

L'escadre voguait allégrement sur le vert océan lorsque, pour une raison encore mystérieuse, l'un des orgueilleux bâtiments du Führer se mit à cabrioler et à virevolter d'une façon si peu réglementaire que l'amiral fit sans délai demander des explications sur ce comportement bizarre. Cependant le damné bateau redoublait de fantaisie. Il piquait brusquement du nez, puis se cabrait avec la fougue d'un pur-sang. A bord, la confusion paraissait extrême. Les matelots de la glorieuse marine allemande donnaient visiblement des signes de désarroi. Enfin, comme épuisé, le navire s'inclina gracieusement sur bâbord et ne bougea plus. On le prit en remorque et le conduisit avec précautions dans un bassin de radoub.

Sur terre les choses n'allaient guère mieux que sur mer. Elles étaient d'ailleurs tout aussi inexplicables. La malchance semblait s'acharner principalement sur les voitures automobiles. Il n'était pas rare de voir ces véhicules se disloquer en pleine marche, comme si une force intérieure, trop longtemps comprimée, éclatait soudain, projetant aux quatre points cardinaux le moteur, les roues, le châssis et les passagers. D'autres fois, ces engins se précipitaient sans qu'on s'y attendît le moins du monde, contre de malheureux arbres qui les réduisaient en pièces. D'autres fois encore, profitant de l'absence de leur conducteur, ils s'écroulaient sans motif apparent et l'on était obligé de recourir aux balayeurs municipaux pour dégager la chaussée.

Les incidents de cette nature se sont multipliés à tel point, au cours de ces dernières semaines, que M. Hitler, un peu étonné tout de même, a dû fixer à 60 kilomètrs-heures la vitesse maxima des automobiles. Sur les autostrades, on pourra pousser jusqu'à cent...

Et voici beaucoup plus fort. Les artilleurs bulgares avaient reçu tout récemment de magnifiques canons usinés chez Krupp. Tout heureux, ils se mirent en devoir d'essayer leurs pétoires. Ils les alignèrent donc sur un champ de tir et firent un beau vacarme. La fête battait son plein, lorsqu'un premier canon se fendit sur toute sa longueur. Les bons Bulgares n'eurent pas le temps de revenir de leur surprise. De grands cris s'élevèrent à deux cents mètres de là. On accourut : des canonniers menaient grand tapage autour d'une pièce qui, le cinquantième coup tiré, s'était couchée sur l'herbe où elle se répandait doucement. D'autres merveilles se manifestèrent bientôt : certains tubes s'enflaient comme sous l'effet d'un goître ; mais les plus étonnants étaient ceux qui s'allongeaient en se tortillant derrière l'obus ainsi qu'une pâte de guimauve...

Il paraît que les Bulgares ont rendu leurs canons aux Allemands.

Mais les Allemands, eux, sont bien obligés de garder leurs bateaux et leurs voitures.

René SAIVE.

Informations

Au Sénat

Dans la séance de jeudi, le président du Sénat, M. Jeanneney, a prononcé l'éloge funèbre de MM. Decroze, sénateur de l'Oise et Dumont, sénateur du Jura.

M. Chautemps donne connaissance à l'Assemblée du message adressé aux Chambres par le Président de la République. Puis il donne lecture de la déclaration de M. Daladier.

Les déclarations de MM. Lebrun et Daladier sont très applaudies.

A la Chambre

Interrompue depuis le 31 mars, la session ordinaire du Parlement a repris jeudi. En ouvrant la séance, M. Daladier donne lecture du message du Président de la République, puis lecture de la déclaration du Gouvernement.

La Chambre applaudit chaleureusement le Président du Conseil. M. Landry a déposé une demande d'interpellation sur la communication du Gouvernement. La discussion immédiate est prononcée.

M. Blum demande le renvoi de la discussion au lendemain. M. Daladier insiste pour la discussion immédiate. M. Blum insiste pour le renvoi. Mais la droite fait grand tapage.

M. Vallat monte à la tribune, mais le député de la droite, à son tour, ne peut pas prendre la parole. La séance est suspendue.

A la reprise de la séance, M. Landry développe son interpellation. Il exprime sa confiance en M. Daladier et à ses déclarations. Il proclame l'attachement indéfectible de la Corse à la France et demande une répression sévère contre les menées séparatistes et la propagande étrangère.

M. Péri parle contre la politique extérieure suivie depuis l'accord de Munich. M. Philip conteste toute efficacité aux décrets-lois.

La suite des interpellations est renvoyée au lendemain.

Mussolini parlera dimanche

Il se confirme que Mussolini prononcera un grand discours, le 14 mai, à Turin.

On croit savoir, d'autre part, que le même jour, Mussolini prononcerait un autre discours dans une localité proche de la frontière française, discours au cours duquel il ferait notamment allusion aux relations franco-italiennes.

Pacte entre la Grèce et la Turquie

La Turquie et la Grèce ont conclu un accord d'assistance mutuelle. Cet accord constitue une des conditions importantes de l'adhésion de la Turquie au système de non-agression en Europe. La conclusion d'un tel accord va renforcer considérablement la position en Méditerranée orientale des Etats désireux de maintenir la paix.

Le pacte anglo-turc, qui sera publié incessamment, couvre un terrain extrêmement vaste et témoigne du désir de la Turquie d'appuyer sans réserve la politique des démocraties occidentales.

A la S.D.N.

Les gouvernements de Finlande et de Suède ont demandé conjointement au secrétaire général de la S.D.N. d'inscrire à l'ordre du jour de la session du Conseil, qui s'ouvrira lundi, à Genève, la question de la remilitarisation des îles Aaland.

Le Conseil sera donc appelé à donner son assentiment à une modification de convention de 1921, qui comportait la neutralisation de ces îles.

Vol d'un trône des Empereurs de Chine

Le trône des empereurs de Chine a été volé. Ce trône, d'or massif, assuré pour trois millions de dollars (près de 120 millions de francs), a disparu du cargo « Zamdam », qui devait le transporter d'Amsterdam à New-York.

L'envoi était adressé par Mme Tchang Kaï Check à Mrs Théodore Roosevelt junior, qui devait l'exposer au profit de l'œuvre des orphelins de la guerre. Le trône du dragon est une pièce quasi inestimable. Jusqu'à la dernière dynastie, il n'avait été vu que par les membres de la famille impériale de Chine et les membres de la Cour. Depuis des siècles, le siège était supporté par quatre dragons d'or ornés de perles énormes.

L'Amérique réorganise sa flotte

Le département de la marine a réorganisé en trois divisions de quatre bâtiments chacune les 12 croiseurs composant avec douze cuirassés la flotte de combat américaine.

Trois croiseurs, actuellement en visite en Amérique du Sud, ont reçu l'ordre de rester dans l'Atlantique au moment de leur retour en juin.

EN PEU DE MOTS...

— Les pourvois de Weidmann et Million condamnés à mort par la Cour d'assises de Versailles ont été rejetés par la Chambre criminelle de la Cour de Cassation.

— La visite à Berlin du roi d'Italie, Victor-Emmanuel, aura lieu, soit à la fin du mois de juillet, soit en août prochain.

— Le bilan de la Banque de France, pour la semaine du 27 avril au 4 mai, fait ressortir une encaisse-or de 92 milliards 265.948.691 fr. 43 sans changement sur la semaine précédente.

— A Moustiers-Sainte-Marie, vient de mourir à l'âge de 91 ans, M. Philippe André, un des derniers survivants de la glorieuse charge de Reichshoffen à laquelle il participa comme cavalier du 9e régiment de cuirassiers.

— Selon une dépêche de Burgos, le 22 mai aura lieu à Léon, la parade d'adieu de la « légion allemande » en présence du général Franco.

— Le prix de la critique littéraire de France a été attribué à M. John Charpentier pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix est de 5.000 francs. Un deuxième prix de 1.000 francs, offert par M. Marcel Prévost, a été attribué à M. Talvart, de la Rochelle, critique et bibliographe.

NOS ÉCHOS

Charmant pays.

Des clients étrangers d'un très grand hôtel de Rome ont eu la surprise, l'autre jour, de découvrir, sous les fauteuils du hall, de minuscules microphones. Ils ont pu savoir, après enquête, que la police, conseillée par les agents de la Gestapo, avait placé ces appareils pour entendre les conversations des clients.

Le même système est appliqué dans les chambres : sous les lits, les fauteuils ou dans des cachettes secrètes, les microphones invisibles captent les voix des hôtes et les soumettent au contrôle policier.

On assure que des installations pareilles seront faites dans les ateliers, les cafés, les cercles et dans tout endroit public.

Ingénu.

Ce châtelain, pour distraire ses invités, appelle un de ses bergers.

— Tu vas nous montrer un peu comment tu siffles pour rassembler tes moutons.

Les invités s'approchent et l'homme, portant ses doigts à la bouche, s'exécute. A dire vrai, le sifflement est à peine perceptible.

— Comment! Mais tu siffles beaucoup plus fort quand tu es dans la montagne.

— Eh oui ! je siffle très fort quand les bêtes sont loin ; mais quand elles sont près de moi, je siffle doucement.

Çà, par exemple !...

Deux vieux amis s'abordent :

— Je suis furieux, mon cher. Figurez-vous. Je déniche pour ma fille un parti très intéressant, un vieux professeur. Pendant deux mois, le sachant très gourmand, je le fais dîner chez moi tous les jours et, pour cette raison, j'avais engagé une cuisinière très qualifiée. Savez-vous ce qui vient d'arriver ?

— Quoi donc ?

— Il se marie avec la cuisinière.

La difficulté.

Une dame dont l'embonpoint est sans nul doute excessif, vient de monter dans l'autobus. Fort aimablement, un monsieur s'enquiert :

— Vous n'avez rien pour vous asseoir ?

Mais la grosse dame, interloquée, prend un air courroucé :

— Vous voyez bien que si ! Ce que je cherche, c'est un endroit pour le mettre !

Au pays des Soviets.

Lorsque murut Tchitchérine, un diplomate français déclara spirituellement :

— C'était un homme d'ancien régime. Il fit la politique extérieure de la Révolution.

Après lui, vint Litvinov. C'était un homme de la Révolution. Il fit la politique extérieure de l'ancien régime.

LE LISEUR.

Vente des meubles d'un château du Haut-Quercy, en 1792 (1)

Le Décret de l'Assemblée nationale du 9-12 février 1792 mit les Biens des Emigrés sous la main de la Nation, mais comme il importait de déterminer promptement la manière dont ces Biens seraient administrés, le décret du 30 mars-8 avril 1792 fut rédigé et il stipula dans son article 4 que :

« L'Administration des Meubles, Effets mobiliers et Actions se bornera « aux dispositions nécessaires pour leur « conservation : il en sera dressé des « Etats ou Inventaires sommaires par « des Commissaires nommés par les Di- « rectoires de district, en présence de « deux membres de la Municipalité du « lieu; un double de ces inventaires se- « ra déposé aux archives du chef-lieu « du département.

⁂

C'est un de ces inventaires que je voudrais présenter. Il concerne la vente des meubles appartenant à l'émigré Jean-Pierre Pascal de Creysse. Cet inventaire, dressé le 14 juin 1792, l'an 4e de la Liberté par Léonard Judicis, avoué au Tribunal de district séant à Martel, en présence des sieurs Jean Daval, maire, et Jean-Baptiste Despages, officier municipal dudit lieu.

Ledit acte comprend un peu plus de 5 pages de format petit in folio ; il débute, comme d'ailleurs tous les actes similaires par cette longue phrase que j'appellerai la présentation de l'acte, où l'on voit défiler immédiatement tous les personnages présents à la vérification de l'état des sceaux, apposés à une date inconnue mais relativement récente.

Puis vient l'énumération des meubles et des terres.

Cette énumération donne un aperçu de ce qu'un petit châtelain possédait dans la région du Haut-Quercy et si la liste des meubles pouvait permettre de présager la fortune de notre émigré, il faudrait en déduire qu'elle ne devait pas être très élevée.

⁂

En effet, que lisons-nous comme meubles paraissant avoir quelques valeurs :

« Deux lits à la romaine dont les rideaux sont d'étoffe verte,

— un fauteuil garni en vieille tapisserie,

— une table à la feuille en marbre,

— une vieille pendule,

— une armoire à deux ouvrants,

— deux tableaux avec leurs cadres dorés en ovales ;

dans une autre pièce :

— *une tenture d'aubusson,*

— une vieille armoire plaquée en hébaine, balène et autres bois, composée de 48 tiroirs (2).

dans une autre pièce encore :

— une table de marbre,

— douze tableaux grands ou petits en bois doré ;

dans la chambre habitée par Mlle Pascal, sœur de l'Emigré :

— deux lits, l'un garni de Siamoise et l'autre sans sur-ciel de lit ;

dans la pièce suivante :

— un fauteuil garni de tapisserie, etc, etc.,

et sur des tablettes des livres anciens dont il n'a pas été jugé à propos de faire la description ;

plus une collection de titres anciens, couverts de deux petites planches, cotées : Lettre B.

Ce sont des reconnaissances et des lettres concernant le Seigneur de Cornil, anciennement propriétaire du château... (3).

Et je passe sous silence d'autres lits, d'autres armoires, d'autres chaises, d'autre tables, le tout ou presque en mauvais état.

En mauvais état, dis-je, comme devait l'être le château et ses dépendances. Ce qui nous le fait supposer ce sont les quantités anormales de planches et de pièces de bois que l'on rencontre un peu partout, dans les pièces, comme dans la cour du château. Le propriétaire avait remis à pied-d'œuvre tout ce matériel, parce qu'il se proposait très vraisemblablement d'entreprendre d'importantes réparations.

C'est pour ce motif que l'on trouve : *dans la cour :* 2 tas de planches contenant 300 pièces et cinq-quarts de merrain garnis ;

et dans le vestibule du vieux château (4) (je cite toujours l'inventaire) :

29 planches de noyers ou de chênes,

plus 11, même espèce,

plus 5 gros madriers de 4 pouces d'épaisseur, 7 autres madriers de 2 pouces d'épaisseur,

plus 16 solives et 10 planches,

plus 28 planches, du pied de large sur 9 de long ou environ ;

plus 26 grandes planches aussi de noyer, de 28 pouces sur environ 10 pieds de long...

Enfin, *dans la chambre de la tour*, l'inventaire signale un vieux cofre, contenant également de vieux papiers et des anciens titres.

Je ne cite pas en détail les paires de chenêts que l'on dénomme dans chaque pièce, le linge, linceuls, serviettes, nappes et hardes plus ou moins usagées, les ustensiles de ménage en cuivre jaune ou rouge, en fer ou en fonte, tous ces objets n'étant que d'une valeur médiocre.

⁂

L'Inventaire se continue en donnant la suite des visites faites.

— *Au moulin appellé de Creysse*, tenu à ferme par le nommé *Théodoze Fittou à raison de :*

17 cartons de mixtures,

5 cartons de froment par mois,

100 livres d'argent par an,

3 paires de canars,

10 livres danguilles,

4 cartons de bled noir aussi, par an et à charge de moudre gratis tout le bled nécessaire à la maison du sieur Pascal ;

— *Au moulin de Pradelle*, tenu à ferme par *Pierre Parré*, moyennant la moitié de prestations du moulin de Creysse (5) ;

— *Au domaine appellé de las Places*, tenu à ferme par *Simon Mages* pour le prix annuel de :

220 livres,

5 paires de poulets,

100 œufs et avoir en main un chetel de 200 livres ;

— *Au domaine de Campagnac*, joui à titre de métayer par *Pierre Labrunie*, ayant en main un chetel de 400 livres ;

— *Au domaine de la Cassine*, tenu pareillement à titre de métayer par *Louis Verdié, ayant en son pouvoir :*

une paire de bœufs de valeur de 191 livres ;

8 brebis, 1 bassieu (6), 2 regourdis (7), 1 regour (8) et 6 autres brebis faisant en tout 17 bêtes (*sic*), plus une jument blanche avec sa petitte.

L'inventaire se termine sur cette dernière visite, mais pour se conformer à la loi Marie-Angélique de Ternes (le « de » a été écrit puis rayé, nous le maintenons car nous n'avons pas les mêmes raisons de le supprimer), épouse du sieur Pascal, se voit chargée de la garde du mobilier et promet de le présenter à toutes réquisitions et elle fournit pour caution Sieur Géraud, Dunoyer Lalande, du village de Fossac (9), paroisse de Florac, son beau-frère.

Ont ensuite signé : Dame de Pascal ; Géraud Dunoyer, ; Daval, maire ; Despages, municipal;; Judicis, commissaire ; Castanet, secrétaire.

Le 16 floréal cet inventaire était enregistré à Martel. Reçu 75 livres.

Signé: Moriau, receveur de l'Enregistrement.

⁂

Cet inventaire est accompagné de l'acte de vente des divers meubles.

La vente eut lieu le 21e jour du mois de ventôse de l'an 2 de la République, une et indivisible (11 mars 1794), en présence du citoyen Martine, commissaire et des officiers municipaux dudit lieu :

L'acte fut dressé par Maigne, huissier républicain; il est écrit sur 4 feuillets de format in-quarto.

Jean CALMON.

(Lire la suite en deuxième page)

(1) Documents tirés des Archives Départementales du Lot. Série Q. Pièces non classées.

(2) Ce meuble est sûrement celui qui a le plus de valeur.

(3) Dès le début du XIIIe siècle, nous trouvons des Cornil au château de Creysse.

(4) Le château de Creysse a été bâti sur un éperon qui s'avance dans une des boucles de la Dordogne, entouré à l'Est et au Sud par le ruisseau de Cacretz et à l'Ouest par la rivière. Avec ses tours, ses remparts, il formait une citadelle redoutable, qui commandait les gués de la Dordogne et surveillait la grande plaine de Meyronne.

(5) Bail consenti devant Lachièze, notaire.

(6) Agneau d'un an.

(7) Agneau qui vient de naître.

(8) Second agneau de la même mère.

(9) Foussac, paroisse de Floirac.

Chronique du Lot

Vente des meubles d'un château du Haut-Quercy en 1792

(Suite de l'article de première page)

La liste des objets qui y figurent ne correspond nullement en nombre et comme description avec celle portée sur l'inventaire, néanmoins, il est facile d'identifier entre eux tous ces objets. Cette différence de nombre n'est pas surprenante puisque sur l'acte de vente tous les objets sont mentionnés sans distinction, tandis que sur l'inventaire ces mêmes objets n'ont été que sommairement rapportés, d'ailleurs en conformité de la loi. Sur les 174 articles inscrits dans l'acte, je ne relève, pour les citer que les meubles les plus importants :

un lit à la romaine à rideaux à fait 145 H (livres),
une armoire à 2 ouvrants à fait 74 H,
un buffet et un vaysselier, 66 H,
douze plats, assiette détaing, 10 couverts, et 1 fourchette, 66 H,
une armoire à 2 ouvrants, 110 H,
une paire de chenêts, 87 H,
quatre tapisseries, 138 H, 10 sols,
un secrétaire (celui sans doute aux 48 tiroirs), 405 H,
une table, 80 H,
un bois de lit et ses rideaux (le 2e lit à la romaine), 139 H,
une armoire à 2 ouvrants, 120 H,
un lit toile de coton garny, 220 H,
un autre lit de même, 300 H,
une armoire, 120 H.
etc..., etc..

Si maintenant je compare entre eux les prix de ces divers objets, je constate, non sans étonnement, que ce sont les barriques, cuves, pressoirs, planches, qui, toute proportion gardée, ont réalisé les meilleurs prix.

La vente totale s'éleva à la somme de 5.510 H, 10 sols.

Mais sur cette somme il fallait déduire :

— pour les citoyens chargés d'empêcher la lapidation des dits meubles, 15 H (livres),
— pour l'huissier, la vente et les affiches apposées 4 dimanches consécutifs, 36 H,
— pour les frais du commissaire, 40 H,
— pour les frais du papier 10 sols
Soit un total de : 91 H, 10 sols.

Il resta donc à verser au trésor : 5.424 H.

L'acte ne fut clos à Creysse que le 24 Ventôse, an 2 de la République, par les signatures de : Maigne, huis. rép. ; Jardel, municipal ; Noelle, municipal ; Martine, Lainé.

Enfin, en travers du verso du 3e feuillet, on peut lire la mention suivante :

« Il existe dans la maison nationale « de lemigré Pascal un tas de livres qui « nont pas été vendus à cause du peu de « valeur quil sen serait tiré, ils ont été « Laissés sous la Surveillance de la mu- « nicipalité. »

En quoi a consisté cette surveillance ? Nous ne le savons que trop ; la municipalité n'a rien fait pour éviter le pillage et comme toujours les plus malins se sont servis...

La vente des meubles ne fut pas suivie de la vente des biens. Il fallut attendre des décrets spéciaux qui ne devaient paraître que le 27 juillet 1792, pour tous les biens mobiliers et immobiliers ; que le 14 août 1792, pour les châteaux et édifices ; que le 29 septembre 1792, pour les terres, vignes et prés.

⁂

Avant de clore l'analyse ce ces pièces, qu'il me soit permis de signaler un point franchement regrettable, c'est que l'acte de vente en question ne fasse pas mention des noms des acquéreurs. L'huissier républicain s'est contenté, en effet, de ne porter en regard de l'objet décrit que le prix de vente. Cette lacucune, sans doute volontaire, ne nous permet pas, aujourd'hui, de tirer toutes les conclusions logiques et précises que cette vente nous suggère.

En tout cas, sans crainte d'erreur grossière, on peut avancer quelle fut ce que furent toutes ces ventes de biens confisqués, avantageuse à quelques-uns, mais principalement et surtout aux fomentateurs de la Révolution qui eux devinrent les petits et grands profiteurs du changement de régime lorsqu'ils ne furent pas raccourcis par le couperet de Schmitt (10).

Jean CALMON.
Mai 1939.

(10) La guillotine fut établie par le facteur de pianos Schmitt, et non par le médecin Guillotin.

Légion d'honneur

Au tableau du concours de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier, nous relevons avec plaisir le nom de notre compatriote, M. René Bord, agent militaire, 24e régiment de tirailleurs tunisiens (service du Trésor) à La Roche-sur-Yon (Vendée).

Nos félicitations.

Médaille militaire

Sont inscrits au tableau de concours pour la médaille militaire les sous-agents militaires de la 17e région suivants : MM. Bernard, Bénazet, Costa.

EDEN

SAMEDI (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée et soirée*)

LA GLU

d'après l'immortel chef-d'œuvre de Jean Richepin de l'Académie française

AVEC

Marie BELL (de la Comédie Française)
André LEFAUR, Gilbert GIL et Marcelle GÉNIAT

EN COMPLEMENT :

Double enquête

Comédie policière avec

Ann DVORACK et John TRENT

ASSOCIATION AMICALE DES OFFICIERS DE RESERVE

Le Bureau de l'Association des Officiers de Réserve du Lot, réuni à son siège social le 28 avril dernier a décidé qu'une Promenade-Excursion de printemps aurait lieu en 1939, comme les années précédentes.

Date de cette sortie: le dimanche 4 juin. But : visite du « Nouveau Padirac ».

Itinéraire : départ de Cahors, le matin à 8 heures précises devant la statue Gambetta, Lamothe-Cassel, Labastide-Murat, Gramat, Lavergne, Thégra, Padirac village, Le Gouffre, Visite du Gouffre facultative, Déjeuner au restaurant du Gouffre, Retour par Alvignac, Rocamadour (arrêt 1 heure), Gramat, Labastide-Murat, Vallée de Vers, Cahors (arrivée vers 20 heures).

Les Officiers de l'active, les familles des Officiers d'active et de réserve ainsi que leurs amis sont cordialement invités à assister à cette sortie.

Le prix de l'excursion, transport et repas ne dépassera pas 45 francs par personne, à la condition expresse d'être au moins 30 partants dans le car.

Le prix de la descente dans le Gouffre sera à payer en supplément, par ceux désirant le visiter, mais nous savons qu'une réduction importante sera faite à ceux qui formeront un groupe important.

Les camarades désirant se rendre à Padirac avec leur voiture personnelle n'auront qu'à payer le prix du repas et celui de la visite du Gouffre.

Le Président de l'Association croit devoir insister toutefois sur la nécessité qu'il y a de compléter au moins un car de 30 partants, et en cas d'excédent il sera fait appel aux autos particulières.

Les camarades sont priés d'envoyer leur adhésion — en indiquant le nombre des personnes les accompagnant — au Secrétaire de l'Association le Commandant Lartigue, 1, rue de la Chartreuse à Cahors et ce, avant le 24 mai, terme de rigueur.

Faute d'adhésions suffisantes reçues au 25 mai, l'excursion n'aurait pas lieu et contre-ordre serait donné par la voix de la presse.

P. O.-Midi

M. Bons, chef de gare à Souillac, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Service de l'intendance

Le soldat Villeroux André, de la 17e section de commis et ouvriers militaires d'administration, est nommé élève officier d'administration de réserve du service de l'intendance.

Bonne chasse

Mardi, M. Masbou, au cours d'une chasse dans les rochers de Ganil, a abattu un superbe grand-duc.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 5 au 12 mai 1939

Naissances

Fraysse Jeanne, rue Lastié, 27.
Fernandez Isabelle, rue Wilson.
Soler Michel, rue Wilson.
Peindarie Marie-Claude, rue Wilson, 20-24.
Sanano Edouard, rue Wilson.
Delmas Roger, rue Foch, 19.
Bara Michel, rue Wilson.
Constant Jacques, rue Wilson.
Zanz Germinal, rue Wilson.
Sanz Arthur, rue Wilson.

Publications de mariages

Hoff Marcel, médecin-lieutenant à Tulle (Corrèze) et Pébeyre Madeleine, s. p., à Cahors.
Fazeuilles Elie, médecin principal de marine à Brest (Finistère) et Gisbert Marie-Madeleine, s. p. à Cahors.
Lafon André, employé de commerce à Cahors et Périe Simone, s. p., à Nanterre (Seine).

Mariage

Bonhomme Justin, plâtrier et Reynal Marie, s. p.

Décès

Cadilhac Eulalie, veuve Gris, s. p., 64 ans, rue Wilson.
Mongrellet Louis, cultivateur, 76 ans, Larroque-des-Arcs.
Castelnau J.-Baptiste, garçon coiffeur, 70 ans, rue Wilson.
Loubières Jean, chef de division de préfecture en retraite, 73 ans, quai de Regourd.
Teleria Andresa, épouse Caransa, s. p., 65 ans, rue Wilson.
Augeix Adrien, employé S.N.C.F., 43 ans, rue du Lot, 2.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré, le dimanche 14 mai et le lundi 15 mai jusqu'à midi, par la

Pharmacie LAGARDE
36, Boulevard Gambetta

⁂

SERVICE MÉDICAL

Le service médical sera assuré, dimanche 14 mai, par le

Docteur BESSE

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 13
DIMANCHE 14 (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)

Deux grands films

Ronald COLMAN, Claudette COLBERT

DANS

Sous deux drapeaux

film de grande classe, œuvre magistrale comme seul le cinéma peut en donner

LARQUEY, Suzanne DEHELLY
Henri GARAT

dans un film très gai de René PUJOL

Ça... c'est du sport

CAHORS

FÊTE DE L'ECOLE DE LA PLACE THIERS

Il s'est établi à Cahors depuis quelques années une tradition des fêtes scolaires auxquelles nous convient régulièrement les écoles petites et grandes de la Cité, tradition qui trouve sa pérennité dans le dévouement sans lassitude et sans mesure des éducateurs, dans le concours empressé des familles, la bonne volonté des élèves qui s'improvisent acteurs avec grâce et non sans succès. La 1re fête que donnait dimanche dernier Mme Reygasse, directrice de l'Ecole de la place Thiers, s'inscrivit dans cette tradition des écoles et des coutumes de Cahors et cela d'une manière particulièrement heureuse puisqu'elle y introduisit un élément nouveau d'intérêt qui semblait s'inspirer directement de ces instructions récentes du Ministère où il s'agit d'activités dirigées, de vie libre et de sports. Ce fut dimanche soir dans la salle du Théâtre à peine assez grande pour contenir l'affluence qui s'y pressait une bien agréable surprise qui provoqua des applaudissements enthousiastes et des rappels nombreux.

Que nos premiers mots soient pour dire ici la gratitude du public et nos vives félicitations à Mme Reygasse, à ses collaboratrices dévouées de la place Thiers, à Mme Mollaz, à Mme Vitrac, à tous les artisans de ce succès qui — nous le souhaitons — connaîtra des lendemains.

Cela commence comme une revue : le petit enfant dort et ses rêves se matérialisent sur le plateau à l'appel d'une récitante. Joyeux pierrots étonnés ou attentifs, joujoux en révolte devant les exigences d'un tortionnaire enfin endormi, Blanche-Neige et les 7 Nains infidèles à Walt Disney parmi lesquels se reconnaissent aisément et Timide et Simplet.

Avec la parade des écuyères, c'est la féérie des costumes et des couleurs : symphonie en vert d'abord, symphonie en rose, symphonie espagnole d'un passo doblé vivement mené, symphonie en blanc de la *Valse de Minuit* qui déchaîna l'enthousiasme du public. On reconnaît ici la main d'une artiste au talent sûr et délicat, Mme Ordy, dont les créations ravissent toujours, qu'il s'agisse d'une heureuse reconstitution — comme la robe de Blanche-Neige — ou de la création d'un ensemble parfait comme ceux de la « Valse de Minuit ». La société sportive de l'école, « l'Aurore », née depuis quelques mois à peine, donna la mesure de la grâce que peuvent créer chez les enfants le sens du rythme et le souci de la technique. Dans les mouvements d'ensemble avec ballons où les poses plastiques de la fresque musicale qui les suivirent, c'est tout l'appel de l'enfance et de la jeunesse vers la vie, vers l'air pur, vers la liberté totale, vers « le soleil et vers la joie » que l'on évoque ici et que vont connaître pleinement aux jours prochains de juillet quelques-uns de ces artistes d'occasion sur la plage de Biarritz ou au pied des cimes de Bigorre. Et c'est ici que des fêtes comme celle-ci trouvent leur sens profond : l'effort d'éducation commencé dans le sérieux de chaque école se poursuit dans l'application des fêtes scolaires avant de s'achever dans la gaieté des colonies de vacances. Mais c'est le même effort, ce sont les mêmes éducateurs, c'est la même école de la République. Et des fêtes comme celle de dimanche nous enseignent à la mieux connaître dans la complexité de son bientfait, à la mieux comprendre dans l'étendue de son rayonnement.

Ajoutons que le concours de l'orchestre du Cercle musical de M. Bourjade, de Mme Bourjade, Mme Crassac, Mme Marcenac apportait à cette belle soirée l'appoint d'une technique sûre et toujours appréciée.

⁂

Tombola. — Le tirage de la tombola, qui devait avoir lieu le 14 mai, est reporté au 21 mai.

CIRQUE BUREAU

La Direction du Cirque Bureau informe la Municipalité de Cahors qu'elle invite les vieillards et enfants de l'Hospice à assister à la matinée qui sera donnée le dimanche 21 mai courant à 15 heures.

La Municipalité lui adresse ses meilleurs remerciements.

Milicien évadé et repris

Le milicien espagnol Esteban-Mallen Perez, 35 ans, s'était évadé du camp de Septfonds (Tarn-et-Garonne). Mais son évasion a été de courte durée. Il a été arrêté dans les environs de Castelnau-Montratier par la gendarmerie.

Il a été ramené au camp de Septfonds.

Stationnement exagéré

Depuis 15 jours, une camionnette était en stationnement dans la rue de l'Université et gênait la circulation des véhicules.

Personne ne pouvait indiquer à qui appartenait cette camionnette. Les agents Ganil et Saint-Martin, après enquête, parvinrent à le savoir. Le propriétaire fut aussitôt invité à retirer sa camionnette et, pour infraction au code de la route, il s'est vu dresser procès-verbal.

« Phèdre » au Palais des Fêtes pour le Tricentenaire de Racine

Il y aura 300 ans en décembre prochain, Jean Racine naissait en Champagne, près du pays natal de La Fontaine, son aîné de 18 ans et qui devait être l'ami de toute la vie ; Boileau, Louis XIV, l'Académie Française voyaient le jour à cette même époque qu'agitait la querelle du *Cid*, tandis que Descartes publiait son *Discours sur la Méthode* et que Molière quelques années plus tard fondait son illustre Théâtre. Corneille triomphait encore avec *Horace* et *Cinna*, puis *Polyeucte*, Pascal allait publier *les Provinciales*, La Bruyère et Fénelon allaient venir.

La grande soirée du 16 mai prochain n'ambitionne pas de ressusciter cette époque glorieuse de notre littérature, mais veut seulement apporter la contribution de Cahors aux fêtes commémoratives organisées un peu partout en France cette année pour célébrer Jean Racine, le « doux Racine » qui fut une âme ardente, sensible et passionnée.

La conférence de M. C. Bégué, inspecteur d'Académie du Lot, évoquera le talent si particulier d'un des plus grands parmi nos poètes tragiques, élève, puis adversaire, puis conseiller des Solitaires de Port Royal et qui, après une cabale contre *Phèdre*, renonce au théâtre à ce genre où il a si bien réussi.

La représentation de *Phèdre* précisera l'atmosphère racinienne de cette soirée d'une haute qualité intellectuelle.

« Phèdre où les moindres fautes sont « sévèrement punies, où les faiblesses « de l'amour passent pour de vraies « faiblesses où les passions ne sont pré- « sentées aux yeux que pour montrer « tout le désordre dont elles sont cause, « où le vice est peint partout avec des « couleurs qui en font connaître et « haïr la difformité ».

La location est ouverte au Palais des Fêtes pour la soirée du 16 mai, à 21 heures.

Audition-Concert

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Muratet, professeur de musique, 1er prix de piano, 1er prix de solfège, lauréate d'harmonie du Conservatoire de Toulouse, élève de M. Lazare-Lévy de Paris, membre du Jury, donnera son audition-concert très prochainement au Théâtre municipal.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean Loubières, chef de division honoraire de la Préfecture du Lot, décédé à Cahors à l'âge de 74 ans.

M. Loubières était bien connu et comptait, dans notre ville, de vives sympathies.

Nous adressons à Mme Loubières, à Mlle Alice Loubière, à M. et Mme à Mlle Alice Loubières, à M. et Mme Jean Loubières, nos sincères condoléances.

Les maraudeurs

Dans la nuit de mardi, un vol de poules a été commis dans un jardin rue Anatole-France. Le malfaiteur a franchi le mur de clôture en bordure de la rue des Capucins, a fracturé la porte du poulailler et a emporté trois poules.

Plainte a été portée au Commissariat de police. Une enquête ouverte a permis de faire quelques constatations intéressantes qui pourraient donner de bons résultats avant peu.

⁂

Dans la nuit de jeudi, des maraudeurs ont pénétré dans le jardin de M. Rossignol, rue Emile-Zola. Ne pouvant ouvrir la porte du poulailler, qui était fermée avec un cadenas, ils ont... enlevé la toiture du poulailler, mais ils n'ont pu emporter que deux poules.

La police, informée, a ouvert une enquête.

Vol de nasses

Ces jours derniers, MM. Estival et Messinguiral portaient plainte pour vol de nasses. Après enquête, les gendarmes ont découvert les coupables. Ce sont les nommés Giscard et Alain Darnis, demeurant à Loubressac.

Vol de linge

Depuis quelque temps, des vols de linge sont commis dans la commune d'Albas. C'est ainsi qu'un pyjama et une chemise disparaissaient dans le jardin de Mme Valbousquet. D'autre part, Mme Perlogre a constaté que des pièces de sa lessive étendue sur la clôture de son jardin avaient disparu.

Plainte a été portée.

Arrestation

Sur mandat d'arrêt de M. Servat, juge d'instruction à Cahors, la gendarmerie de Sarlat a procédé à l'arrestation du nommé René Cuquel, 19 ans, inculpé de vol et d'abus de confiance.

Conduit à Cahors, Cuquel a été écroué, jeudi, à la prison.

Trop... galant

Plainte a été portée par Mme Marie Oubregite, métayère chez Mme Lacroix, à Carennac, contre le sieur Dios y Dios, ouvrier agricole, âgé de 67 ans, dont les assiduités galantes seraient exagérées.

Il aurait même tenté des violences. Une enquête a été ordonnée.

FRANÇAIS !

Faites travailler les mines françaises

Le boulet « Le Poisson »

Le meilleur marché, parce que le meilleur, le plus économique, le plus avantageux, le moins cendreux.

30 0/0 d'économie

Exigez de votre fournisseur le Boulet « LE POISSON »

DAYRENS Maurice, *représentant*, rue des Frères-Poncelet, Montauban.

Tél. 601. T.-G.

MODALITÉS D'APPLICATION DE LA TAXE D'ARMEMENT

La Préfecture nous communique :

Une circulaire de M. le Ministre de l'Economie Nationale en date du 28 avril 1939 précise les modalités d'application, à partir du 1er mai 1939, de la taxe d'armement de 1 0/0 sur toutes les transactions commerciales.

Les commerçants et industriels ne devront, en aucun cas, incorporer dans leurs prix une somme supérieure à la charge qu'ils supportent effectivement au titre de la taxe en question.

En outre, la perception de cette taxe aux échelons qui précèdent la vente au détail (gros, demi-gros) ne pourra justifier une majoration des prix supérieure à 1 0/0 *qu'après écoulement des stocks détenus par les détaillants.*

Les organismes chargés de la surveillance des prix exerceront un contrôle très actif sur les incidences de la taxe sur les prix de détail.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Activité aérienne du 5-5 au 12-5-1939

Cette semaine, activité aérienne ralentie à cause du mauvais temps et de la hauteur de l'herbe.

50 minutes de vol par le Docteur de Nazaris.

De passage : Lady et Sir Atkey, sur Miles Hawcks, venant de Paris et séjournant dans notre ville en touristes.

Nous apprenons avec plaisir par la presse spécialisée que M. Vichot, de Rahon (Jura), instituteur, ayant construit un autoplan, a volé du premier coup, sans ennuis et sans retouche à son appareil, inspiré par les idées écloses dans l'Aéro-Club du Quercy et tendant à vulgariser l'aviation pour tous par l'économie et la sécurité.

Avis aux modélistes

La Fédération aéronautique de France organise, le 11 juin 1939, un critérium national de modèles réduits. Le terrain de Labéraudie participe à ce critérium et nous engageons tous les modélistes de notre région à venir prendre connaissance des règlements chez M. Baboulène, moniteur des modèles réduits, rue du Portail-Alban.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'Indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**
Spécialiste renommé d'Indéfrisables
4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170
Pas plus cher, mieux, plus chic

A. MANDON -- Cahors
Agence exclusive
DUCRETET-THOMSON

Dérapage

En descendant la côte de Lanzac, la moto conduite par M. Rivière, d'Ussel, a dérapé et s'est renversée dans le fossé. M. Rivière a reçu des contusions qui sont, on l'espère, sans gravité.

BUREAU

Le Cirque sans bluff

Le plus vieux des cirques Français, mais le plus jeune et le plus moderne en spectacle. Son installation est la plus belle de tous les cirques de France.

Son programme est une merveille, car « **BUREAU** » veut toujours faire de mieux en mieux. Cette année encore, **Madame et Monsieur GLASNER** ont voulu se surpasser pour vous présenter ce que vous n'aviez encore jamais vu dans votre ville.

CAHORS, Place Thiers
Dimanche 21 Mai
Matinée à 15 h. et Soirée à 20 h. 30

Les Sports

LA PÉDALE CADURCIENNE

Dans sa réunion du vendredi 12 mai, le Bureau de la Pédale Cadurcienne a mis définitivement au point la course, depuis longtemps projetée, dite « Grand prix des jeunes et Gibbs ».

Cette course se disputera le dimanche 4 juin sur un nouveau circuit fermé qui empruntera l'itinéraire suivant. Départ : Quai Cavaignac, rue Hautesserre, rue Victor-Hugo, Quai Cavaignac.

Dans un prochain communiqué, il sera donné de plus amples informations sur cette belle épreuve. — *Le Délégué.*

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Lafage Arnaud, cultivateur à Brousse, et de Mlle Paraire Fernande, sans profession, à Redon. Nous sommes heureux d'adresser aux jeunes époux nos bien vives félicitations et nos meilleurs souhaits de bonheur.

Soirée récréative. — La fanfare « l'Avenir de Castelnau » donnera dimanche prochain 14 mai, à 21 heures, à la Salle des fêtes municipales, une grande soirée récréative. Le programme de cette soirée sera affiché samedi. Nous regrettons de ne pas pouvoir le publier.

Nos musiciens sont d'excellents acteurs, de ravissantes petites pièces seront jouées et de délicieux morceaux chantés.

Que les spectateurs viennent nombreux passer une ravissante soirée.

Luzech

Les Journées touristiques du Quercy. — La caravane touristique qui assista dimanche à l'inauguration du « Nouveau Padirac », présidée par M. de Monzie, l'éminent Ministre des Travaux Publics, député de Figeac, visita Luzech mardi dernier.

Les journalistes anglais, américains et français qui la composaient, sous la conduite des représentants des Syndicats d'initiatives départementaux, furent accueillis à leur arrivée, vers 15 h. et demie, par M. Poujade, maire de Luzech et par M. le Docteur Pélissier, président du Comité d'Initiative local.

Une visite au Musée gallo-romain « Armand Viré », une vue panoramique naturelle du haut de la plate-forme de la gendarmerie intéressèrent vivement les visiteurs.

L'aspect impressionnant de l'Oppidum de l'Impernal dans le remarquable et peut-être unique méandre de l'imposante et magnifique rivière le Lot attira vivement l'attention des touristes. Luzech, avec son Oppidum Gaulois, milite en faveur de la thèse « Uxellodunum » à l'Impernal, thèse très discutée, résolue en sens inverse par des sommités historiques et scientifiques diverses, mais sans certitude complète. Les résultats de fouilles diverses entreprises sur plusieurs points du département et les descriptions des Commentaires de César ne concordent pas et... le doute subsiste toujours.

Un vin d'honneur fut ensuite offert aux visiteurs, à qui M. Poujade, maire de Luzech souhaita la bienvenue en termes excellents.

Et M. le docteur Pélissier, président du Comité d'initiative, salua les journalistes dans un éloquent et substantiel discours que le manque de place nous met au regret de ne pouvoir publier aujourd'hui.

Puis, nos hôtes éminents quittèrent Luzech dont ils emportent le meilleur souvenir.

St-Pantaléon

Carnet de deuil. — Dimanche dernier, notre population a conduit au champ du repos les restes mortels de notre regretté compatriote, M. Victor Flourou, du hameau d'Auriol.

Retraité de la Compagnie P.-L.-M., section de l'Algérie, M. Flourou, après de longs et loyaux services, s'était retiré dans notre commune où il était propriétaire.

Il est décédé samedi, à la suite d'une longue maladie.

En cette triste circonstance, nous adressons à Mme Flourou, sa veuve, ainsi qu'à tous les parents du cher défunt, l'expression de nos condoléances les plus émues. — J. P.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Loubet.

Le tirage au sort de 9 obligations de l'emprunt de 500.000 francs à la Caisse d'Epargne donne lieu au remboursement des numéros : 126, 254, 269, 312, 415, 417, 448, 460, 471. Au tirage au sort d'une obligation de l'emprunt de 43.920 fr., le numéro 28 est remboursable.

Communication est donnée de l'état des plantations sur les voies départementales dans la traverse de Figeac.

Un crédit est ouvert au budget additionnel de l'exercice 1939 pour assurer tous les paiements restant à effectuer sur les frais de construction de la Maison d'Ecole des Filles.

Un plan présenté par l'Architecte municipal pour la clôture de divers terrains de jeux au Parc des Sports du Calvaire est approuvé.

Décision est prise de demander à l'Administration des Ponts et Chaussées d'établir un projet en vue du raccordement du boulevard Pasteur, route départementale 13 H, à la route nationale n° 140 dont la déviation a été décidée et qui va être réalisée incessamment.

Répondant à une pétition des habitants de l'Allée Victor-Hugo en vue de l'amélioration de cette voie (route nationale n° 122), le Conseil municipal accepte en principe le plan présenté par l'administration des Ponts et Chaussées En ce qui concerne les travaux qui incomberont à la Ville, l'Architecte municipal est chargé d'établir un projet qui sera examiné par la Commission des Travaux publics.

Dans le but d'éviter l'encombrement sur le Quai Legendre, voie très fréquentée (route nationale n° 140), le Conseil municipal décide de fixer le stationnement des véhicules de toutes sortes le long du trottoir, côté de la rivière.

L'offre de cession gratuite à la Ville d'une voie privée pour être incorporée dans la voirie urbaine sera examinée sur place par une commission spéciale.

Le règlement définitif des travaux de construction des garages à l'Hôtel des Postes présenté par l'Architecte municipal est approuvé.

Une demande présentée par un propriétaire de la banlieue pour l'amélioration d'un chemin sera transmise au service départemental.

L'achat d'un appareil de pesage est décidé pour être mis à la disposition du public sur la place Vival.

Une subvention de 300 francs est allouée à la Société « Le Racing-Club Figeacois » et une subvention de 400 fr. à la Poste automobile rurale.

Approuvant entièrement une demande présentée par le Conseil d'Administration du Collège de Jeunes Filles, le Conseil exprime le désir pressant que,

Un rhumatisant qui se moque des régimes

Il a trouvé le bon moyen pour ne plus souffrir

Tous ceux qui souffrent de rhumatismes liront avec intérêt cette lettre dans laquelle M. B..., de Marseille, explique comment il s'est débarrassé de ses vieilles douleurs et a retrouvé une vie normale : « J'ai 50 ans bien sonnés — écrit-il — et, depuis de nombreuses années, je suis affligé de rhumatismes dans les jambes qui me condamneraient très souvent à l'immobilité si je n'avais les Sels Kruschen me rendent mes jambes de 20 ans. Grâce à eux, je puis en outre me permettre des excès de table : gibier, vins fins, etc..., sans en être incommodé et sans aucun souci des conséquences qu'ils pourraient avoir pour mes rhumatismes. »

Pourquoi continuer à souffrir ? Dès demain, prenez, chaque matin, une « petite dose » de Sels Kruschen et oubliez vos rhumatismes ! Sels Kruschen, toutes pharmacies : flacons à 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 20 francs.

Pour la Radio
Une seule maison spécialisée
A. MANDON, Cahors tél. 225

en présence du développement rapide et continu de cet établissement, il soit procédé à la création d'une seconde chaire de sciences et à la nomination d'une seconde répétitrice.

Décision est prise de modifier l'échelle concernant l'avancement au choix ou à l'ancienneté des employés communaux

Avis favorable est ensuite donné à plu- en l'adaptant aux traitements actuels.
sieurs demandes d'assistance au vieillards d'assistance aux femmes en couche et d'assistance médicale gratuite.

Mariages. — Samedi 13 mai, a été célébré le mariage de Mlle Raymonde Belmon, fille de M. et Mme Belmon, instituteurs en retraite, avec M. Raymond Bastide, employé de la S.N.C.F. à Viviez.

Nous adressons aux jeunes époux et à leur famille nos félicitations et nos vœux de bonheur.

On nous annonce le prochain mariage de M. Rolland, opticien, et de Mlle Bouchoux.

Nos vœux et nos compliments aux futurs époux et à leur famille.

La fête de la Jeunesse du 21 mai. — M. Léon Besombes vient de recevoir, de M. le Président de l'Harmonie « les Artisans réunis », la lettre suivante :

« Mon cher Président,

« J'ai transmis votre lettre du 22 « courant à notre Société qui se fera « un plaisir de vous prêter son con- « cours pour votre fête de plein air « de la jeunesse, le dimanche 21 mai, « au terrain de Londieu, et pour la « fête du 9 juillet à l'école des filles.

« Veuillez croire, etc... Le Prési- « dent de la Société. Signé : *Cérède.* »

Ainsi la fête de la Jeunesse du 21 mai et la kermesse des écoles laïques du 9 juillet peuvent compter sur le concours si intéressant de l'Harmonie des Artisans réunis.

Il en sera de même pour le rallye Saint-Hubert, Société des trompes de chasse, et pour les principales Associations sportives de Figeac.

Applaudissons à cette expression de la bonne volonté générale qui se manifeste en toutes occasions à l'appui de l'action des Amis de l'école.

Tirage de la tombola de la Fédération des œuvres laïques du département. — La nouvelle organisation de la tombola des œuvres laïques du département du Lot offre un exemple de décentralisation parfaitement conçue et ordonnée.

La valeur du système inauguré cette année se fait apprécier aux résultats.

Dans la circonscription de Figeac, le fonctionnement de la tombola, sous la direction de M. Guillot, Inspecteur primaire, a fait apparaître mieux encore la somme des amitiés, des dévouements qui s'affirment autour de l'école laïque. Chaque village, chaque hameau a été appelé à s'intéresser aux œuvres laïques scolaires et post-scolaires, chaque maison, chaque famille a été touchée par une propagande discrète, zélée, dont les effets sont remarquables.

Qui saura magnifier, comme il conviendrait, l'effort tenace, intelligent de nos maîtresses, de nos maîtres d'écoles urbaines et rurales ?

A Figeac même, au centre de cette action rayonnante, le tirage de la tombola, samedi soir, a donné lieu à une manifestation éclatante de large sympathie.

La nouvelle école de filles recevait dans ses locaux spacieux les donateurs, les souscripteurs et tout ce grand public qui s'est intéressé à la tombola et qui reste si sensible à toutes les tentatives péri-scolaires, à tout ce qui touche l'enfance et l'adolescence.

Un bal fut vite organisé, dès 21 h., dans le réfectoire de la cantine scolaire. La salle, quoique grande, fut bientôt insuffisante. Des jeunes gens pleins d'entrain, et que les difficultés n'embarrassent pas, entraînèrent de nombreux couples dans la salle des Conférences, dont ce fut une nouvelle et joyeuse inauguration.

Vers minuit, il fallut bien procéder au tirage de la tombola.

Réseau électrique. — Par suite de travaux d'entretien sur ce réseau, la Société concessionnaire « Le Bourbonnais » fait connaître qu'elle se trouve dans l'obligation d'interrompre le courant les dimanches 14 et 21 mai 1939, de 7 h. 30 à 18 h. dans les communes suivantes : Assier, Albiac, Anglars-Lacapelle, Aynac, Calviac, Espeyroux, Gorses, Issendolus, Labastide-du-Haut-Mont, Lacapelle-Marival, Ladirat, Latronquière, Lauresses, Le Bourg, Leyme, Molières, Rudelle, Rueyres, Saint-Cirgues, Saint-Hilaire, Saint-Maurice, Saint-Médard-Nicourby, Saint-Simon, Sénaillac, Latronquière, Sonac, Sousceyrac, Terrou, Thémines, Théminettes.

MESDAMES Tout ce qui concerne : **Cravates, collets, capes** & **manteaux, fourrures** & **renards** de toutes provenances, une visite s'impose chez

Marie-Antoinette **23, rue Maréchal-Foch** (derrière la Cathédrale)

Vous y trouverez un **choix considérable,** à des prix **défiant toute concurrence.**

La Maison se charge de toutes réparations et transformations, exécutées dans ses ateliers.

GRANDE VENTE RÉCLAME
à partir du **Samedi 14** jusqu'au **28 Mai.**

Spectacles. — Aujourd'hui, en matinée et soirée : Au *Family-Ciné :* Tauber, le plus célèbre ténor du monde, dans « Vienne, je t'aime » ; « L'Empereur en Californie ». Actualités mondiales.

Au *Théâtre municipal :* « Ames en mer », avec Gary Cooper, et « Bulldog Drummond ».

Latronquière

Election au Conseil municipal. — Le scrutin de ballottage pour un siège a eu lieu dimanche dernier.

Trois candidats étaient en présence.

Ce sont : MM. Cancès Gabriel, Descargues René et Pigagnol Pierre.

Voici les résultats :

Votants, 122 ; nuls, 4 ; divers, 1.

Ont obtenu :

MM. Descargues René, 65 voix ; Cancès Gabriel, 48 voix ; Pigagnol Pierre, 4 voix.

M. Descargues a été proclamé élu conseiller municipal.

Espédaillac

Foire. — Favorisée par un temps relativement beau, la foire du 8 mai a été très importante et avait attiré de nombreux marchands et visiteurs. Le foirail aux moutons était bien garni et les transactions ont été nombreuses.

Voici les principaux cours pratiqués :

Brebis grasses, de 370 à 380 fr. ; brebis ordinaires, de 260 à 370 fr. ; brebis antenaises, de 280 à 310 fr. ; agneaux de boucherie, de 230 à 280 francs ; porcs, de 310 à 320 fr. ; canetons mulâtres, 18 fr. ; oisons, 22 fr., le tout la pièce.

De nombreux marchands forains et étalagistes. Prochaine foire, le lundi 29 mai.

Achetez, échangez votre poste en confiance
A. MANDON, Cahors tél. 225

Arrondissement de Gourdon

Dégagnac

Accident. — Un vieillard, M. Monteil, du village de Lantis, a fait, en vaquant dans sa cour à ses occupations habituelles, une grave chute qui a occasionné, avec une forte contusion d'une cuisse, une lésion du fémur. La durée de l'incapacité occasionnée par cette chute ne peut, pour le moment, être déterminée.

Nous souhaitons à M. Monteil une prompte guérison.

Déjà le doryphore. — Ce redoutable insecte a déjà fait son apparition dans notre commune malgré le temps, plutôt froid, que nous subissons en ce mois de mai.

Au village du Masteulat, M. Pierre Henriette, retraité, a déjà ramassé dans son jardin, sur un petit carré de pommes de terre hâtives de la variété Early rose, un nombre important d'insectes adultes.

Une OCCASION
de la succursale A. CITROEN
Cabriolet 401
TRÈS BON ÉTAT
Reprise toutes voitures. Vente à crédit

Machines agricoles
Occasions : Un tracteur à chenille « Clétrac » avec charrue bisoc. ; Un moteur « Bernard » 8/10 sur charriot ; Une batteuse, 1,40, comme neuve, avec Lieur Massey-Harris ; 4 faucheuses « Deering », coupe 1,05 et 1,35, avec appareils à moissonner, état neuf ; deux sulfateuses ; 4 moulins à farine à bras et à moteur ; Un lot de herses, tous modèles. — Charrues vigneronnes, décavaillonneuses, cultivateurs, pompes et moto-pompes. Pour tous renseignements et prix, s'adresser à
M. Edmond SEILHAN
4, rue du Président-Wilson, CAHORS
Pour tout achat, réparations et toutes pièces de rechange de machines agricoles, consulter M. SEILHAN, agent de la grande marque de confiance « Massey-Harris ». Faucheuses-lieuses, Rateaux, Faneuses à bain d'huile. Les machines les plus modernes, qui vous donneront toujours entière satisfaction.

Pompes funèbres Générales
Succursale de Cahors
Bureau : 71, *Boulevard Gambetta*
(Téléphone : 4.08)
Organisation de convois. INVITATIONS
Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe
Couronnes mortuaires
Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

Petites annonces économiques

A VENDRE atelier de charpente et menuiserie, installé pour travaux en série, à grande production, avec ou sans son vaste magasin de dépôt, ou bien à l'enlèvement complet de son matériel industriel et de la construction pour terrain à bâtir. S'adresser à Jean Fourès, 37, rue Victor-Hugo, Cahors.

POUR TOUS TRAVAUX DE GRANITOS, caveau, croix, entourages, etc. ; revêtements, dallages, escaliers, salles de de bains, ponçage mécanique perfectionné. Plans et devis gratuits. Prix modérés. Adressez-vous à L. MIGNOT, Entrepreneur, rue Jean-XXII, Cahors.

ÉPICERIE à vendre. S'adresser au Bureau du Journal.

CITROEN 8 C.V., très bon état, à vendre. Conduite intérieure 4 places. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE, 20 km. Cahors, maison 4-5 pièces, garage, jardin, centre bourg, rivière du Lot.

PROPRIÉTÉ, 13 ha. environ, seul tenant, 800 m. bourg, en bordure route. Maison et dépendances très bon état, rapport prouvable 15 à 20.000 fr. et plus, source.

Abords de Cahors, 1 ha. environ, maison 4 pièces état neuf, dépendances, source, route nationale, bords du Lot.

Abords de Cahors, 3 ha. environ, seul tenant, maison 2 pièces, petites dépendances, source, route nationale.

Abords de Cahors, route nationale, maison 2 pièces, état neuf, jardin potager, jardin anglais, terrasse, source.

Quartier Cahors, construction inachevée pour maison 3 pièces, cave, dans jardin de 350 m².

Centre Cahors, maison 3 pièces E.G.E., réparation récente, parfait état.

Centre Cahors, maison 2 pièces, terrasse, cave, quelques réparations, très intéressant.

Abords de Cahors, lotissements tous genres.

Immobilière C. VAISSIÉ,
2, rue Portail-Alban, Cahors (Lot)

Glacière, étal boucher, diable (état de neuf) à vendre bas prix. S'adresser Bureau du Journal.

MÉTAYER demandé pour petite propriété près Cahors, avec laiterie installation moderne, beau logement. Libre 1er novembre. Ecrire R. MARATUECH, 109, boulevard Gambetta, Cahors.

ON DEMANDE une employée de 15 à 16 ans. S'adresser chez M. Delmas, Bazar Nouveau, rue Foch.

PERDU chat siamois. Marque distinctive collier autour du cou. Prière ramener, 44, Bd Gambetta.

Dernière heure

La Chambre a approuvé la politique du Gouvernement

De Paris. — Dans la séance de vendredi, la Chambre a poursuivi le débat sur la politique générale du Gouvernement. Par 375 voix contre 230, elle a voté un ordre du jour de confiance déposé par M. Chichery.

L'accord italo-allemand

De Berlin. — On assure que la signature de l'accord italo-allemand aurait lieu à Berlin, avant la Pentecôte, probablement le 20 mai, en présence du comte Ciano.

Le défilé de Madrid

De Londres. — On annonce de Burgos que le défilé de la victoire à Madrid a été fixé définitivement au 19 mai.

Après l'incendie du « Paris »

Du Havre. — Faisant droit à la demande des avocats, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur la catastrophe du paquebot « Paris » a signé la mise en liberté provisoire de César Franck qui est sorti de la prison vendredi soir, à 17 heures et demie. Il reste, cependant, inculpé d'incendie volontaire.

ETUDE DE
Maître René CHABAL
Huissier
2, Allées Fénelon, CAHORS

VENTE

Il est rappelé que dimanche 14 mai, il sera procédé à une vente de meubles et de linge au « Mas de Bris », commune de Gigouzac. La vente ne commencera qu'à 14 heures au lieu de 10 heures comme annoncé précédemment.

L'Huissier chargé de la vente : CHABAL.

MESSAGE
à tous ceux qui mangent, boivent, respirent...

A CHAQUE HEURE SA TÂCHE :
Brossez vos dents chaque matin afin de détruire pendant qu'elle est encore molle, la pellicule qui s'y est déposée pendant la nuit et qui, en durcissant, deviendrait du tartre. *Brossez-les chaque soir* pour les débarrasser des débris alimentaires dont la fermentation est particulièrement nocive durant la nuit, alors que la sécrétion salivaire ralentie ne peut en neutraliser les acides au fur et à mesure de leur formation.

● Ce message s'adresse-t-il à vous? Sans aucun doute puisque vous buvez, mangez et respirez. Alors, avez-vous songé au péril que représente l'introduction dans votre bouche des millions de germes qui y pénètrent avec vos aliments et l'air que vous respirez ? Votre bouche peut devenir pour certains d'entre eux un milieu de culture favorable, d'où leurs toxines se répandront dans votre organisme tout entier, attaquant votre cœur, vos reins, vos poumons, vos articulations.

● Êtes-vous conscient des dangers qu'offre le séjour prolongé dans votre bouche des débris alimentaires adhérents à vos dents ? Leur fermentation libère des acides qui attaqueront l'émail protecteur des dents, provoquant ainsi la carie et son cortège de complications douloureuses : abcès, phlegmons, ostéites, adénites, sinusites, maladies de peau, affections oculaires.

● Savez-vous qu'à laisser le tartre s'accumuler sur vos dents, vous ouvrez la porte aux gingivites, aux stomatites, à la pyorrhée, au déchaussement et à la chute des dents ?

● Danger connu, danger conjuré ! Pratiquez une bonne hygiène dentaire. Brossez régulièrement vos dents matin et soir. Faites-le avec une brosse de qualité Gibbs et un produit dentifrice Gibbs à base de savon. Seul, en effet, le savon possède la propriété de dissoudre les particules grasses des aliments dont la fermentation vous menace. Et n'oubliez pas de rendre visite à votre dentiste deux fois par an, au moins : c'est une indispensable précaution.

LE SAVON ET LA PATE DENTIFRICE GIBBS *tous deux à base de savon, asseptisent la bouche, dissolvent tous les résidus alimentaires gras et confèrent aux dents un lumineux éclat.*

L'EAU DENTIFRICE GIBBS *constitue un excellent antiseptique buccal et parfume agréablement l'haleine.*

LES BROSSES A DENTS GIBBS *sont pourvues de touffes dont la disposition particulière permet d'atteindre toutes les faces et tous les interstices dentaires.*

EN PROTÉGEANT VOS DENTS **GIBBS** *PROTÈGE VOTRE SANTÉ*

188
R.S.K

GRAND PRIX CYCLISTE de la ville d'AUBIN
100 kilomètres
1er Luigi LONDERO, sur cycle **TENDIL**
Agent exclusif *TENDIL :* MIALET, rue Brives, Cahors.

POUR VENDRE OU ACHETER :
Immeubles, propriétés fonds de commerce
CONSULTEZ L'
Indicateur Immobilier du Quercy
R. MARATUECH
109, Bd Gambetta, CAHORS
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Téléphone 44

PARIS-ÉLÉGANT
CAHORS
Choix
Qualité,
Fini
et Prix
12, rue Maréchal-Joffre

Ne confiez pas vos travaux d'électricité à n'importe quel ouvrier d'occasion, confiez-les plutôt à un véritable ouvrier électricien de métier, c'est-à-dire à :
Maurice ANTILOGUS
ex-électricien de la Préfecture et de la Ville de Cahors
Atelier : 8, rue Wilson, Cahors
qui exécutera pour vous à **des prix très modérés toutes installations, réparations, transformations de lumière force motrice, sonnerie, T.S.F.**
Consultez-le dans votre intérêt !

FONCIERE
TOUS RISQUES
COUDERC-NOUAILLAC
15, avenue de Freycinet
CAHORS
AGENCE RÉGIONALE

Déménagements Groupages
occasion retour de la région sur Paris
PETIT, 65, r. Dulong, Paris. Carnot 46-57

Ruches peuplées
Disponibles en mai
ARNOUIL Fernand,
Apiculteur, constructeur
CAHORS-CABESSUT (Lot)

VOG
SON CHOIX UNIQUE DE GANTS ET SACS A MAIN
VOG LE MAGASIN EN VOGUE
SES PRIX SANS CONCURRENCE
VOG
2, PLACE GALDEMAR-CAHORS

A l'Hortensia
CIERGES PREMIÈRE COMMUNION
Rideaux portières
en perles et bambous
COURONNES MORTUAIRES
Mme S. ANDRIEU
18, *rue Clémenceau, CAHORS*

RAFFINERIES DE PORT-DE-BOUC
(FRANCE)
" RED SKIN "
L'HUILE DES POSTES RURALES
QUALITÉ - SÉCURITÉ
PARAGON PETROLEUM COMPANY
E. TALOU
Agent Général - 2, Rue François-Caviole
CAHORS

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale CAHORS
"CAFÉS ANDRÉ"
Supérieurs aux meilleurs

Consommateurs
DE BON VIN
accordez votre confiance
A LA MAISON
soucieuse de la qualité
A. DELFOUR, à CAILLAC (Lot)
S'adresser à M. CANCÈS père
5, *rue des Cadourques, CAHORS*

Déménagements
FOURGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES
P. NOYER
8, rue Wilson, CAHORS

Mesdames,
Pour votre Indéfrisable retenez bien cette adresse
SALON MARCEL
rue de la Préfecture, CAHORS
Téléphone 471

Cabinet Immobilier
(20e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
toutes propriétés
Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Chasse Pêche Coutellerie
Grand choix d'articles de pêche
Greffoirs, sécateurs, couteaux de table et de poche, ciseaux, tondeuses, rasoirs, lames pour rasoirs de sûreté.
Pièges divers — Musettes
N. BESSON
83, *Bd Gambetta, CAHORS* — Tél. 335

JARDINIERS, CULTIVATEURS,
Préservez toutes vos cultures contre larves et insectes avec
« CUBÉROL »
Résultats surprenants

Un million de voix proclament 'ASPRO'

LE PROTECTEUR DU FOYER !

Grâce à son action rapide, à la façon dont il arrête un rhume ou une grippe - soulage la douleur - chasse la maladie -, la renommée d'ASPRO' s'est vite répandue à la surface du Globe. Le message d''ASPRO' aux gens qui souffrent a rapidement créé une nouvelle ambiance de confiance et d'espoir. Rhumes, grippe, fièvre, douleur ne sont plus craints, maintenant que les fidèles d''ASPRO' savent comment les chasser. Dans des millions de foyers, dans une douzaine de langues, 'ASPRO' grâce aux services – soulagement et protection – qu'il rend, a mérité le nom de "PROTECTEUR DU FOYER".

Ralliez, vous aussi, la foule des fidèles d''ASPRO', cette foule de gens pleins de bonne santé, de gens heureux !

Achetez votre paquet d''ASPRO' à votre pharmacien — vous serez étonnés de la grande variété de services qu'il sera à même de vous rendre, à vous et à votre famille, cet hiver : rhumes arrêtés, grippe ou rhumatismes chassés, temps, argent, soucis épargnés.

145

'ASPRO' ÉCRASE en une nuit, UN RHUME ou UNE GRIPPE

VOICI MAINTENANT LA PREUVE

FOURNIE PAR LES FIDÈLES D''ASPRO' !

En une nuit son rhume a fui !

« Je viens d'être guéri d'un gros rhume de cerveau, et cela après avoir pris le matin, 2 comprimés dans du café et le soir en me couchant 2 comprimés dans du tilleul très chaud. Après une bonne nuit, j'étais complètement rétabli, *sans avoir jamais toussé. C'est vous dire si j'ai été émerveillé de votre 'ASPRO'.* » M. E. Delassus, r. du Rabat, Béthune.

2 comprimés ont encore tué cette grippe !

« Je m'empresse de vous faire savoir qu'ayant employé l' 'ASPRO' pour me débarrasser d'une grippe, cela m'a très bien réussi ; en prenant deux comprimés d' 'ASPRO' dans une tasse de lait chaud et en me mettant au lit aussitôt, le lendemain j'étais soulagée. Je puis vraiment recommander 'ASPRO' contre la grippe. »

Mme PIRO, 2, rue de la Préjantais, Dinan (C.-du-N.)

2.15 le modèle d'essai — **4.** la boîte de 10 comprimés — **8.** la boîte de 25 comprimés — **16.** la boîte de 60 comprimés

PRENEZ AUSSI 'ASPRO' CONTRE :

MIGRAINES
NÉVRALGIES
RHUMATISMES
SCIATIQUE - LUMBAGO
INSOMNIE - NERVOSITÉ
DOULEURS PÉRIODIQUES

HORAIRES AU 15 MAI

Brive-Montauban

Mise en correspondance à Brive du train 51 avancé avec le train 1689 lui-même retardé entre Brive (dép. 13 h. 33) et Cahors (arr. 16 h. 15).

Arvant-Capdenac

Le service est notablement amélioré sur cette section grâce à l'utilisation des autorails du Centre d'Aurillac, soit pour remplacer des trains-vapeurs, soit pour établir des relations nouvelles, notamment entre Aurillac et Capdenac.

Brive-la-Gaillarde-Capdenac

Ouverture de l'arrêt de Floirac (Lot) desservi par les trains : 2023, 8,48-*48* ; 2030, 9,01-*01* ; 2054, 15,14-*14* ; 2031, 17,58-*58*.

Création de deux navettes autorails entre Capdenac et Figeac, en correspondance à Figeac avec le train 2030 sur Brive et à Capdenac avec l'autorail 2096 sur Cahors le matin et avec l'autorail 2104 également sur Cahors le soir.

Le train 5237 mixte, entre Brive et Capdenac devient été (du 1er juillet au 1er octobre), entre St-Denis-près-Martel (dép. 19 h. 40) et Capdenac (arr. 22 h. 26).

Monsempron-Libos à Cahors

Arrêts réguliers à Pont-de-Castelfranc des autorails 1427, 1543, 1548 et 1686.

Cahors-Capdenac

Remplacement par des autorails des trains desservant cette section, ce qui permet l'accélération de ces trains et l'établissement de correspondances nouvelles :

A Capdenac :

celle de l'AR. 2095 en provenance de Cahors (dép. 7 h. 52) avec l'AR. 2620 (nouveau) sur Aurillac (arr. 10 h. 53) ;

celle de l'AR. 2099 en provenance de Cahors (dép. 11 h. 23), avec le train 2054 sur Brive (arr. 16 h. 01) et l'AR. 2656 sur Aurillac (arr. 15 h. 42) ;

celle des AR. 2654 en provenance de Rodez (dép. 5 h. 42) et 2021 en provenance de Figeac (dép. 7 h. 21), avec l'AR. 2096 sur Cahors (arr. 9 h. 05) ;

celle de l'AR. 2029 en provenance de Figeac (dép. 16 h. 45) avec l'AR. 2104 sur Cahors (arr. 18 h. 40).

Vous avez intérêt à utiliser les

« BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cajarc à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 *de réduction*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Etudes de Me Yves DE VALON, Notaire à ALBAS (Lot) et de Me DESPRATS, Avoué à CAHORS, rue du Portail-Alban, n° 10

VENTE

au plus offrant et dernier enchérisseur

d'immeubles comprenant petite maison d'habitation et divers articles sis commune d'ALBAS et dépendant des successions vacantes de VALADIÉ Jean et dame LIAUZU, son épouse, en leur vivant demeurant à Perdigoux, dite commune.

L'Adjudication aura lieu le DIMANCHE QUATRE JUIN MIL NEUF CENT TRENTE NEUF à QUATORZE HEURES, en la Mairie d'ALBAS et par le Ministère de Me DE VALON, notaire au dit lieu

On fait savoir à qui il appartiendra :

Qu'en vertu et en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-neuf juillet mil neuf cent trente-huit et qu'aux requête, poursuites et diligences de Monsieur Louis MAGNÉ, greffier près ledit Tribunal, demeurant dite ville, agissant en qualité de curateur des successions vacantes de VALADIÉ Jean et dame LIAUZU Marie, son épouse, en leur vivant domiciliés ensemble à Perdigoux, commune d'Albas, décédés à Cahors, le sieur VALADIÉ le sept juillet et la dame LIAUZU le douze juillet mil neuf cent vingt-sept, — nommé aux dites fonctions suivant jugement de ce Tribunal en date du vingt-cinq novembre mil neuf cent trente-sept, — ayant Maître DESPRATS pour avoué constitué, avec élection de domicile en son étude, à Cahors,

Il sera procédé le dimanche QUATRE JUIN MIL NEUF CENT TRENTE-NEUF à QUATORZE HEURES, en la Mairie d'Albas et par le ministère de Maître Yves DE VALON, Notaire, au dit lieu, à ces fins commis par le jugement précité, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, les étrangers admis, des immeubles ci-après décrits et désignés dépendant des successions vacantes précitées.

Un cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par Maître DE VALON, Notaire à Albas, en conformité du jugement précité, et déposé en son étude pour y être tenu à la disposition du public qui peut en prendre connaissance sans frais et pour tenir lieu de minute d'enchères.

DESIGNATION

DES

Immeubles à vendre

TELLE QU'ELLE RÉSULTE DU CAHIER DES CHARGES

L'ensemble des immeubles comprend :

Article premier. — Une petite maison d'habitation sise à Albas, lieu dit « Pech del Gal », comprenant deux pièces en un seul étage, dont une cuisine et une chambre éclairées à l'est et au midi ; au-devant de la maison se trouve un avant-toit abritant l'accès de celle-ci. Il existe, en outre, un grenier occupant toute la surface de la maison, ainsi qu'une grande cave de mêmes dimensions et différentes petites constructions en ruines ayant dû servir d'étables pour animaux de basse-cour. Derrière la maison s'étend un pâtus donnant accès à une pièce d'eau pour le bétail. Cet article confrontant avec la côte de Laframie (sentier), Monville Henri et Balaret Louis, et figure au plan cadastral de la dite commune sous le numéro deux cent quarante-quatre, section E, revenu quarante et un francs vingt-cinq centimes, contenance un are.

Article deuxième. — Un article en nature d'ancienne vigne et friche, lieu dit « Fontaronal », contenances six ares et trois ares dix centiares, figurant au plan cadastral de la commune d'Albas sous les numéros cent soixante-neuf p., cent soixante-neuf p., section E, pour un revenu de un franc quarante-quatre et de cinq centimes, confrontant dans son ensemble avec chemin rural, Delrieu Louis et Amadieu Henri.

Article troisième. — Un article en nature de friche, lieu dit « Pech del Gal », figurant au plan cadastral de la dite commune sous les numéros cent soixante-dix, deux cent quarante, deux cent quarante et un, deux cent quarante-quatre p., deux cent quarante-quatre p., section E, contenances dix ares quatre-vingts, soixante-dix-neuf ares soixante-dix, cinq ares soixante et quarante-sept ares, pour un revenu de deux francs trente centimes, confrontant côte de Laframie, Monville Henri et Balaret.

Article quatrième. — Un article en nature de friche, lieu dit « Sous Malèze », figurant au plan cadastral de la dite commune sous les numéros onze cent trente-sept, onze cent trente-huit, section H, contenances deux ares vingt, trente-deux ares soixante-dix, pour un revenu de trois centimes et cinquante-deux centimes, confrontant dans son ensemble avec un sentier, Bru Edouard et Veuve Baillet.

Article cinquième. — Un article en nature de sol, lieu dit « Paradis », contenance vingt et un centiares, figurant au plan cadastral de la dite commune sous le numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf, section H. Il est fait remarquer que l'article ci-dessus figure sous le nom des époux VALADIÉ-LIAUZU à la matrice cadastrale, mais en réalité ne paraît pas avoir appartenu aux dits époux VALADIÉ-LIAUZU. Il est donc fait toutes réserves au sujet de cet article et l'adjudicataire n'aura aucun recours contre quiconque dans le cas où le véritable propriétaire demanderait à entrer en possession de son bien, après avoir justifié de ses droits sur le dit article.

Article sixième. — Un article en nature de friche, vignes et bois, lieu dit « Montprêtre », figurant au plan cadastral de la dite commune sous les numéros quatorze cent soixante-trois p., quatorze cent soixante-dix-huit, quatorze cent soixante-quatre, quatorze cent soixante-cinq, quatorze cent quatre-vingt-sept, quatorze cent quatre-vingt-huit, quatorze cent quatre-vingt-neuf, quatorze cent quatre-vingt-dix, quatorze cent quatre-vingt-onze, section H, contenances soixante et un ares trente-cinq, soixante-cinq ares soixante-dix et un are, pour un revenu de un franc, quinze francs soixante-dix-sept et quatorze centimes. Cet article confronte : les numéros quatorze cent soixante-trois p., quatorze cent soixante-quatre et quatorze cent soixante-cinq à une famille Maurel et Couturié ; les numéros quatorze cent soixante-dix-huit, quatorze cent quatre-vingt-sept, quatorze cent quatre-vingt-huit, quatorze cent quatre-vingt-neuf, quatorze cent quatre-vingt-dix et quatorze cent quatre-vingt-onze avec Cerlés Auguste, Couture Jean et Guilhou Cyprien.

NOTA. — Par suite d'erreurs ou modifications possibles, lors ou depuis la confection du plan cadastral, il est formellement expliqué que l'indication des numéros cadastraux et de la contenance est purement énonciative et que, par suite, la désignation ci-dessus donnée n'engage en rien la responsabilité du poursuivant ou de son avoué.

LOTISSEMENT ET MISE A PRIX

L'ensemble des biens ci-dessus décrits et désignés sera mis en vente en un seul lot sur la mise à prix de cinq mille francs, ci ..... **5.000 fr.**

Aux termes du jugement précité le Notaire commis est autorisé à baisser la mise à prix faute d'enchères.

Les frais exposés jusqu'au jour de l'adjudication, ainsi que le doit proportionnel, seront payés par l'adjudicataire en diminution de son prix, entre les mains de Maître DE VALON, notaire à Albas, dans les dix jours de la vente.

Fait et rédigé le présent par moi avoué de la partie poursuivante, soussigné.

Cahors, le mai mil neuf cent trente-neuf.

L'avoué poursuivant :
DESPRATS.

Enregistré à Cahors, le mai mil neuf cent trente-neuf, F° : ; Case : ; Reçu : vingt francs.

Le Receveur,
Signé : AURIÈRES.

Pour tous renseignements s'adresser à :

1° Maître DE VALON, Notaire à Albas, rédacteur du cahier des charges ;

2° Maître DESPRATS, avoué poursuivant.

CAHORS, IMP. COUESLANT

CIRCULATION du SANG

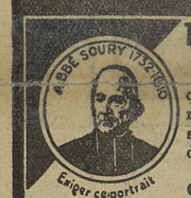

Toutes les femmes doivent savoir

que la plupart des maladies dont elles souffrent proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien.

Elles doivent surtout NE PAS OUBLIER QUE LA

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

remet le sang dans le bon sens. C'est le remède infaillible aux moindres malaises aussi bien qu'aux infirmités les plus graves qui menacent la Femme depuis l'Age de la Formation jusqu'au Retour d'Age : Règles irrégulières ou douloureuses, Pertes blanches, Suites de Couches, Métrites, Fibrome, Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Maladies de l'Intestin, de l'Estomac et des Nerfs, Migraines, Vertiges, Etourdissements Congestion, Faiblesse, Neurasthénie.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.18

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

TRICOTAGE voulant installer Succursale dans région, demande de suite FAÇONNIÈRES pour fabrication chaussettes et pull-overs *à domicile*. Travail assuré toute l'année par contrat. Machines en location et location-vente. Apprentissage gratuit. Ecrire : **TRICOTAGE DE L'EST**, 6, rue Pierre-Perrat, METZ (Moselle).

Recherchons Fonds de Commerce

Industries-Entreprises, **Agence Lagrange**, 34, rue Pasquier, Paris, 8e, fondée en 1876.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication Iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

Ce journal est en lecture dans le Hall de l'Agence Havas

62, rue de Richelieu, PARIS

Agriculteurs

Profitez du billet de LOISIRS AGRICOLES

40 %

DE RÉDUCTION

POUR OBTENIR ce billet qui vous permettra de voyager A PRIX REDUITS vous et votre famille PROCUREZ-VOUS à votre gare une demande de CARTE D'IDENTITÉ

Les billets de Loisirs Agricoles sont délivrés toute l'année

S. N. C. F.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 36

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

— Ne t'agite pas, Sidi, voyons. La plaie est mal cicatrisée. Tu vas la rouvrir. Prends-y garde.

Cette marque de sollicitude ne toucha aucunement Pierre.

— La caravane se trouve-t-elle prête ? questionna-t-il brièvement.

Chabann s'inclina :

— Elle t'attend depuis deux jours et chaque matin, le guide, tu sais, le même Moktar qui nous a conduits jusqu'ici, vient s'enquérir de tes ordres.

— Puisqu'il en est ainsi, écoute : Va-t-en tout de suite le trouver et dis-lui que nous partirons dès demain à l'aube. C'est compris.

Le Mozabite s'effara :

— Tu es « maboulh », Sidi, voyons ! Tu mourrais en route, je te jure.

— Je veux pas rester ci une seconde de trop, affirma autoritairement l'ingénieur. Si tu refuses de me suivre, c'est très bien, je partirai seul.

— Moi t'abandonner, oh Sidi !

Le Beni-M'zab avait de nouveau levé les bras vers le ciel, en signe de protestation.

Mais Pierre commençait à trouver un pareil dévouement suspect.

Qui savait ? Abd-El-Géméda avait peut-être cru bon d'acheter les services de son domestique ?

Une telle sollicitude pouvait après tout, n'avoir pour objet que de surveiller tous ses gestes, espionner ses moindres réactions.

Et cette caravane préparée, avec tant de soin apparent, ce n'était peut-être qu'une ruse parfaitement machiavélique...

Il était si facile, au fond, d'organiser un accident au milieu des sables, dans une « erg ».

Et de longues minutes l'obséda le souvenir tragique de Morès, de Flatters, du Père de Foucauld.

Le danger, au lieu de l'abattre, l'avait constamment exalté.

Il répéta plus fermement :

— Je partirai demain à l'aube et tu feras dire au chérif que j'attire sur sa maison la malédiction de Celui qui a dit, comme il le sait bien, à la sourate Abn-Lahab :

Que lui ont servi ses richesses ? Il descendra dans les brasiers de l'Enfer le moment venu. Et son épouse le suivra derrière lui en portant du bois.

D'un geste de singe le Mozabite — devant cette formule maléfique, redoutée de l'Islam entier — avait saisi la petite corne de corail pendue à son cou et Pierre eut la satisfaction de le voir changer de visage...

⁂

Pierre Dartel avait tenu bon.

Rester plus longtemps dans ces lieux... ces lieux souillés du sang de Jacques, lui aurait été impossible.

Le souvenir de son ami criait vengeance.

Mais le Breton était trop respectueux de l'honneur pour se faire justice.

Il s'était juré que le cheik recevrait une punition officielle de son crime.

A ce supplice atroce répondrait une répression impitoyable.

Et ce n'étaient pas seulement les mânes de Jacques qui exigeaient cet exemplaire châtiment, mais le prestige même de la France.

Que dirait-on dans les tribus, à demi-soumises du Grand Sud, si l'on apprenait que le meurtre d'un Français restait impuni ?

...Cette caravane que le chérif mettait à sa disposition ne constituait-elle pas, de ce fait, une sorte de bravade nouvelle ?

Le grand Seigneur des Sables, sans doute, devait se croire bien certain de l'impunité absolue... signe de cet orgueil inconcevable que l'Islam a fait pénétrer depuis des siècles dans l'âme arabe.

Aussi Dartel ne voulait-il pas entendre les plaintes de son corps...

Est-ce qu'une faiblesse générale, des étourdissements continuels, une douleur lancinante au crâne peuvent entrer en ligne de compte lorsque votre meilleur ami a servi de pâture aux lions !

Votre meilleur ami. Bien sûr !

Pierre effaçait de sa mémoire tout souvenir de cette trahison sentimentale, dont il n'aurait jamais plus l'explication...

Seul restait le Jacques du bon temps, son frère d'élection, compagnon des meilleures heures, comme des pires !

⁂

...Le campement de la caravane avait été installé à la limite extrême du Douar, fort loin des domaines du cheik.

Obligé de surveiller seul les harnachements, de s'entendre pour chaque détail avec Moktar, de vérifier l'arrimage des vingt-cinq caisses d'or promises, l'ingénieur ne put partir que le surlendemain du jour où il avait repris conscience.

Enfin, par une aube violette, il put quitter, sans un regard en arrière, l'oasis maudite, où, par le même coup du sort, il avait perdu à la fois ses plus chères raisons d'exister... Jacques Leudes et Petite Source.

...Il s'était fait soigneusement attacher par le Mozabite sur la selle de son chameau ; mais pendant les premières heures de l'étape il crut, bien souvent, malgré son courage farouche, qu'il lui deviendrait impossible de continuer sa randonnée.

A chaque balancement de sa bête, il avait des étourdissements ; chaque oscillation de celle-ci se répercutait dans ses tempes. Le soleil lui brûlait les yeux. Même lorsqu'il fermait les paupières, un nuage de mouches d'or innombrables l'éblouissait. Le casque de sureau lui posait une sorte de fer rouge sur sa plaie, mal cicatrisée.

Toutes ses forces subsistantes se concentraient sur un seul point, ne pas tomber de sa « rahla » (1).

Il se fût avoué vaincu, s'il n'avait pas eu l'impression que les Arabes le guettaient.

La fin tragique de Jacques Leudes avait déjà porté un coup terrible au prestige des blancs.

Ce prestige eût été, sans doute, définitivement aboli, si lui-même s'était avoué battu, terrassé par les sables.

Il serra les dents, fit appel à toute son énergie latente.

Et à son étonnement, d'ailleurs, il lui sembla vers le milieu de la journée — ce à mesure qu'il s'éloignait de l'oasis — qu'il reprenait forces, peu à peu !

(1) Selle de chameau.

Peut-être y avait-il, au fond, une secrète correspondance entre sa nature solitaire et cette immense mer de dunes.

Il puisait une vitalité renouvelée aux deux infinis désertiques de la terre, du ciel !

⁂

— Enfin l'étape était venue, après qu'un crépuscule rapide eût incendié les vagues de l'erg.

Et, cependant que l'horizon reculait jusqu'à l'infini, les chameaux avaient baraqué d'eux-mêmes dès qu'ils avaient senti le souffle frais de la brise du soir.

Avant que Chabann, accouru pour l'aider à mettre pied à terre lui eût même pu tendre la main, Dartel s'était laissé glisser, sans trop de peine, de sa monture, s'était dirigé vers sa tente que l'on achevait de dresser.

Las, certes, il l'était, oh combien ! Mais c'était plutôt un désir de solitude qui l'incitait à se terrer derrière les murs de sa guitoune spacieuse, où il s'était traîné un peu comme un fauve blessé vers son gîte.

Il désirait se retrouver, plonger au fond de sa douleur, réfléchir, en somme, se reprendre.

Mais chaque fibre de sa chair était torturée, douloureuse.

(à suivre).